



**Procès-verbal de la quarante-huitième assemblée extraordinaire
du conseil d'administration tenue le mardi le 14 septembre 2021
à 15h00 à la salle polyvalente #1 du Sportplex**

PRÉSENCE :

- ↳ Bruno Tremblay,Beauharnois, administrateur siège n° 1
- ↳ Dubuc, RichardBeauharnois, administrateur siège n° 2
- ↳ Routhier, Pierre-PaulChâteauguay, administrateur, siège n° 1
- ↳ Doyle, BarryChâteauguay, administrateur, siège n° 2

Autre(s)présence(s) : Gravel, AlainDirecteur général, Ville de Beauharnois
Robidoux, VanessaDirection des finances, Ville de Beauharnois
Langlois, Karl SachaDirecteur général, Ville de Châteauguay
Gaumond, ThérèseConseillère au maire, Ville de Châteauguay
Éthier, JoëlleSecrétaire-trésorière et directrice générale de la Régie
Guindon, ÉmieDirectrice générale adjointe de la Régie

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Étant donné l'urgence de tenir une assemblée extraordinaire, les administrateurs renoncent à l'avis de convocation, formulaire dûment signé par chacun d'eux.

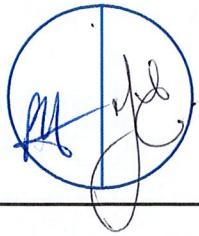
Le quorum étant atteint et cette assemblée ayant été dûment convoquée le président, monsieur Bruno Tremblay déclare l'assemblée ouverte à 15h00.

2. ORDRE DU JOUR

2021-344 Il est proposé par monsieur Barry Doyle, appuyé de monsieur Pierre-Paul Routhier et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum ;
2. Ordre du jour ;
3. Désignation de la directrice générale comme représentante au dossier ClicSÉQUR;
4. Logiciel comptable de la régie;
5. Système de paye de la régie;
6. Offres d'emplois : Technicien comptable, adjointe de direction et chargé de projet;
7. Mandat comptable 2019-2020-2021, firme Raymond Chabot;
8. Prochaine assemblée;
9. Période de questions;
10. Levée de la rencontre.

ADOPTÉ.



3. DÉSIGNATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE COMME REPRÉSENTANTE AU DOSSIER DE ClicSÉQUR

2021-346 ATTENDU que la Régie désire toujours mettre à jour certains dossiers dans ClicSÉQUR;

ATTENDU que les membres du conseil d'administration désirent que la directrice générale madame Joelle Ethier (ci-après le représentant), soit autorisée à signer, au nom de la société, les documents requis pour l'inscription à clicSÉQUR et, généralement, à faire tout ce qu'elle jugera utile et nécessaire à cette fin;

ATTENDU que le conseil d'administration désire que le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSÉQUR;

En conséquence, les administrateurs de la Régie intermunicipale Sports et Loisirs Beau-Château société apposent leur signature relativement à la résolution mentionnée ci-dessus :

_____, Bruno Tremblay, Président, ce : _____.

_____, Pierre-Paul Routhier, Trésorier, ce : _____.

_____, Barry Doyle, Administrateur, ce : _____.

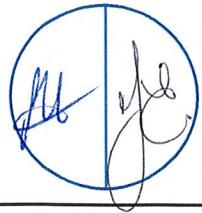
_____, Richard Dubuc, administrateur, ce : _____.

Se référer à l'extrait 2021-346 pour les signatures.

Considérant que tous les administrateurs de la Régie Sports et loisirs Beau-Château qui ont le droit de voter relativement à cette résolution l'ont signée, elle est adoptée et entre en vigueur le 14 septembre 2021. Un exemplaire de cette résolution est conservé au registre des procès-verbaux de la société et en fait partie intégrante.

Il est proposé par monsieur Pierre-Paul Routhier, appuyé de monsieur Richard Dubuc et résolu à l'unanimité de nommer la directrice générale, Joelle Ethier comme représentante dès maintenant dans tous les dossiers ClicSÉQUR.

ADOPTÉ.



4. LOGICIEL COMPTABLE DE LA RÉGIE

2021-345 ATTENDU l'analyse des logiciels disponibles sur le marché depuis le dernier mois par la trésorière de la ville de Beauharnois et la directrice générale de la Régie;

ATTENDU que le logiciel de la Coopérative d'informatique municipale (CIM) se démarque quant aux coûts et l'offre de service adaptée aux besoins comptables de l'organisation;

ATTENDU la soumission reçue, le 25 août dernier, de CIM permettant l'acquisition de son logiciel au montant de 6 978,98 \$ ainsi qu'une formation de démarrage au montant de 95.00 \$ / heure et d'un soutien technique annuel de 1460.00 \$.

Il est proposé par monsieur Richard Dubuc, appuyé de monsieur Pierre-Paul Routhier et résolu à l'unanimité que le conseil d'administration de la Régie autorise sa directrice générale à procéder à l'acquisition du logiciel CIM, dès que possible, dans le but d'assurer la saine gestion comptable de l'organisme dès janvier 2022.

ADOPTÉ.

5. SYSTÈME DE PAYE DE LA RÉGIE

2021-347 ATTENDU l'absence de système de paye en place au sein de l'organisme;

ATTENDU le désir de rendre autonome la Régie dans ses processus administratifs;

ATTENDU les besoins de la Régie et les possibilités offertes sur le marché ;

ATTENDU la soumission reçue, le 1^{er} septembre dernier, de EmployeurD permettant l'implantation d'un système de paye clé en main.

ATTENDU que l'offre propose un coût d'implantation de démarrage de 185.00 \$, des frais annuels récurrents de 115.00\$ et des frais d'opérations de 2100.00 \$ basés sur une moyenne de 25 employés;

Il est proposé par monsieur Barry Doyle, appuyé de monsieur Richard Dubuc et résolu à l'unanimité que le conseil d'administration de la Régie autorise sa directrice générale à procéder à l'implantation du système de payes Desjardins Employeur D, dès que possible, dans le but d'implanter rapidement un système de payes autonome.

ADOPTÉ.



6. OFFRES D'EMPLOIS ET ÉCHELLE SALARIALE 2022

2021-347 ATTENDU le besoin urgent en ressources humaines pour répondre aux opérations administratives actuelles de la Régie;

ATTENDU le besoin urgent d'un chargé de projet pour mener à terme le processus de construction du Complexe aquatique intérieur de la Régie;

Il est proposé par monsieur Richard Dubuc, appuyé de monsieur Barry Doyle et résolu à l'unanimité de permettre à la directrice générale d'embaucher dès que possible du personnel pour combler les postes d'emplois suivants et à signer les contrats d'embauche. L'échelle salariale 2020 sera conservée et indexée dès maintenant pour les nouveaux emplois et à partir de janvier 2022 pour les employés déjà en poste. Les contrats pour les postes de direction et professionnels seront signés sur une base de 35 heures semaines.

- Adjoint administratif, temps plein; (Poste permanent, 35 heures/sem., 7% avantages sociaux, échelle salariale 2020 indexée);
- Technicien comptable, temps plein; (Poste permanent, 35 heures/sem., 7% avantages sociaux, échelle salariale 2020 indexée);
- Chargé de projet, (contrat, 35 heures/sem., jusqu'à l'acceptation finale du Complexe aquatique intérieur, salaire concurrentiel, aucun avantage social);

ADOPTÉ.

7. MANDAT COMPTABLE 2019-2020-2021, FIRME RAYMOND CHABOT

Attendu que depuis le début de ses opérations, la Régie ne dispose pas de logiciel pour sa comptabilité et son système de paye.

Attendu que la Régie dépend actuellement des logiciels PG et ACCEO au sein de la structure financière municipale de Châteauguay.

Attendu qu'en date d'aujourd'hui, la ville de Châteauguay désire restituer l'autonomie comptable à la Régie;

Attendu que la Régie ne dispose pas de ressources pour rattraper un si grand retard comptable;

La Régie sollicitera la firme Raymond Chabot afin qu'une offre de service lui soit acheminée.

ADOPTÉ.



8. PROCHAINE ASSEMBLÉE

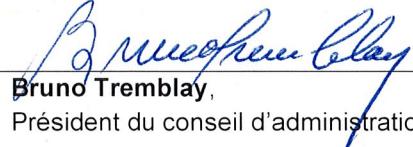
La prochaine assemblée ordinaire du conseil d'administration se tiendra le mardi 5 octobre 2021, à 13 h 30, à la salle polyvalente du Sportplex, au 195, boulevard Brisebois, Châteauguay.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune

10. LEVÉE DE LA RENCONTRE

La rencontre est levée, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 15 h 08.


Bruno Tremblay,
Président du conseil d'administration


Joëlle Éthier,
Secrétaire-trésorière

